

Coordonnateur pédagogique – Unité d'Enseignement en ITEP

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants 1^{er} degré titulaire d'un CAPPEI

Lieu d'exercice : ITEP La Luerna, 143 avenue de la Lanterne 06200 NICE

Date de prise de fonction : rentrée scolaire 2025

Conditions de nomination : nomination à titre définitif (sous réserve de détention du titre requis).

Conditions de rémunération : Indemnité fonction particulière 73.90 euros
Indemnité pour les personnels enseignants exerçant dans certaines structures de l'enseignement spécialisé et adapté 147.08 euros - ISAE 212.50 euros.

Organisation du service et temps de travail : Poste à 50% coordination pédagogique et 50% enseignement en ITEP

Cadre réglementaire : Arrêté du 2 avril 2019 précisant les modalités de création et d'organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé pris pour l'application des articles D.351-17 à D. 351-20 du code de l'éducation

Description des missions :

- Il organise le service hebdomadaire des enseignants de l'unité d'enseignement ;
Pour chaque année scolaire, il élabore une proposition d'organisation des groupes d'élèves et la soumet au directeur, pour validation ;
- Il coordonne les interventions des enseignants pour soutenir la scolarisation des élèves au sein même de l'établissement ou dans leur établissement scolaire, en lien avec les responsables de ces établissements ;
- Le coordinateur pédagogique est l'interlocuteur privilégié des familles pour les questions relatives au parcours scolaire de l'enfant. Il doit veiller à ce que chaque famille ait une information suffisante et claire sur le parcours scolaire de son enfant. Le coordonnateur pédagogique est tenu de répondre aux demandes des familles concernant la scolarisation de leur enfant.
- Le coordonnateur est responsable de la bonne tenue du dossier scolaire de l'enfant, qui est partie intégrale du dossier unique de l'usager.
- Il travaille en lien avec les enseignants de l'unité d'enseignement et les établissements scolaires où les élèves sont en scolarisation partagée, ce en vue de favoriser au mieux le déroulement du parcours de formation des élèves.

- Le coordonnateur pédagogique veille à :
 - la nature et les niveaux des enseignements dispensés en conformité avec les exigences réglementaires.
 - la nature des dispositifs mis en œuvre pour rendre opérationnel le projet personnalisé de scolarisation des élèves.

- Il organise les collaborations particulières avec les établissements scolaires en précisant les modalités pratiques des interventions au sein des locaux scolaires et les lieux d'intervention.
- Le coordonnateur pédagogique est un interlocuteur privilégié entre l'établissement médico-social et la circonscription ASH.

Compétences et qualités requises :

- Connaissance de l'ASH et des dispositifs particuliers de suivi des élèves
- Connaissance du référentiel de compétences du professeur des écoles
- Connaissance du système éducatif
- Faire preuve de compétences dans la gestion et l'animation d'une équipe.
- Savoir rendre compte.
- Enrichir continuellement ses connaissances et posséder une bonne maîtrise des différentes disciplines ;
- Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service,
- se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation.
- Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission et maîtriser ses attitudes.
- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires.

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste : Inspecteurs ASH – adresse mail : ien-06.ash@ac-nice.fr – coordonnées téléphoniques 04 93 72 63 41

Procédure de candidature : Candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'Education nationale des Alpes-Maritimes et simultanément à la DIPE 2 à l'adresse mail suivante : appelcandidature1degre06@ac-nice.fr la date indiquée sur la fiche de candidature.